

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
portant désignation des Inspecteurs de l'enseignement
secondaire ordinaire associés aux travaux du Jury du
concours d'entrée et d'accès aux études de premier cycle
en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en
sciences dentaires**

A.Gt. 13-11-2024

M.B. 03-12-2024

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 29 mars 2017 relatif aux études de sciences médicales et dentaires, article 2, §3, alinéa 2 ;

Vu le décret du 10 janvier 2019 relatif au Service général de l'Inspection, article 32, et annexe I, 14°, 23°, 25° et 26° ;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 février 2020 portant désignation des Inspecteurs de l'enseignement secondaire ordinaire associés aux travaux du Jury de l'examen d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires ;

Considérant la proposition de l'Inspectrice générale coordonnatrice du 09 octobre 2024 ;

Sur la proposition de la Ministre en charge de l'Enseignement supérieur et de la Ministre de l'Education ;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité d'Inspecteurs associés aux travaux du Jury du concours d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires visé à l'article 2 du décret du 29 mars 2017 relatif aux études de sciences médicales et dentaires :

1° M. Jean-François DELESTRAIT, Inspecteur des cours de français au DS (article 32 et annexe I, 14°, du décret du 10 janvier 2019) ;

2° M. Fabien JACQUES, Inspecteur des cours de mathématiques au DS (article 32 et annexe I, 23°, du décret du 10 janvier 2019) ;

3° M. Pierre MARICHAL, Inspecteur des cours de biologie et de chimie au DS (article 32 et annexe I, 25°, du décret du 10 janvier 2019) ;

4° M. Jean-Roch GLACE, Inspecteur des cours de physique au DS (article 32 et annexe I, 26°, du décret du 10 janvier 2019) ;

5° M. Julien PEETERMANS, Inspecteur des cours de biologie et de chimie au DS (article 32 et annexe I, 25°, du décret du 10 janvier 2019).

Article 2. - L'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 20 février 2020 portant désignation des Inspecteurs de l'enseignement secondaire ordinaire associés aux travaux du Jury de l'examen d'entrée et d'accès aux études de premier cycle en sciences médicales et/ou des études de premier cycle en sciences dentaires est abrogé.

Article 3. - Le présent arrêté entre en vigueur le 13 novembre 2024.

Article 4. - La Ministre en charge de l'Enseignement supérieur et la Ministre de l'Education sont chargées de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 novembre 2024.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

La Ministre-Présidente, en charge du Budget, de l'Enseignement supérieur,
de la Culture, des Relations internationales et intra-francophones,

E. DEGRYSE

La Première Vice-Présidente et Ministre de l'Education et de l'Enseignement
de Promotion sociale,

V. GLATIGNY